

# COMPTE - RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

## De l'association AUNOCADEV

---

Beaumont, le 13 mars 2020, 18h30. Salle Galipote.

Les adhérents de l'association sont accueillis dans la salle Galipote mise à disposition par la Mairie de Beaumont. Elle a pu se dérouler avant la période de confinement, quelques-uns étant venus de loin pour assister à cette assemblée générale. D'autres pour des raisons personnelles ou de santé se sont fait excuser. 29 personnes sont présentes.

La présidente Brigitte Roelens remercie l'ensemble des personnes de leur présence.

Avant de donner l'ordre du jour, elle annonce le décès très récent du trésorier adjoint Alain Fontaine. C'est un grand moment d'émotion, d'autant plus que certains adhérents l'ignoraient. Passionné, Alain s'était donné à fond à sa tâche et tenait beaucoup à ce que les fonds envoyés au Cameroun soient utilisés le plus strictement possible. Il avait participé à une mission au Nord Cameroun avant les troubles liés à Boko Haram. Il avait eu un contact très chaleureux avec l'ensemble des intervenants, avec les filleules et la population autochtone, et leur avait réservé un intérêt réel. Son regard exercé faisait relever avec acuité les améliorations que l'on pouvait envisager raisonnablement.



Brigitte Roelens nous montre des photos de filleules ayant composé un tableau avec panneaux présentant leurs condoléances et témoignant de leur tristesse.



L'ordre du jour est ensuite annoncé :

- Le rapport moral 2019
- Le bilan financier
- Les 17 ans de l'Aunocadev
- L'avenir de l'association et questions diverses.

La présidente nous informe que la situation au Nord Cameroun ne s'est pas arrangée depuis les exactions de Boko Haram commencées en 2012. Une carte est présentée illustrant les territoires interdits aux européens. Une photo montre l'église de Douvangar incendiée. Les circonstances ne sont pas élucidées à ce jour.



### Le bilan de l'année 2019 :

- La distribution des primes d'écolage s'est effectuée en deux fois, une fois en mars et la deuxième en octobre. Ces primes, pour la scolarité et les plantations d'arbres, ont bénéficié à 679 fillettes.  
  
Les effectifs des filles en primaire sont de 48,5 % alors qu'ils étaient de 38 % en 2004. Des photos récentes d'écoles sont passées.
- Pour l'année scolaire 2018/2019 , 81 lycéennes étaient soutenues. Le bilan fait apparaître que 66 % réussissent, 14 % redoublent et 20 % abandonnent.
- Les résultats des filles aidées en 2019 sont :
  - o 60,8 % en C.A.P ou B.E.P
  - o 36 ,6 %en année probatoire
  - o 40 % au baccalauréat
- Les étudiantes qui se présentaient en licence ont été reçues à 100%.

Ce qui est à déplorer est la déconnection des étudiantes avec Abanaï. Quant à certaines, il n'est pas facile d'avoir de leurs nouvelles.

Nous avons constaté qu'elles varient beaucoup dans le choix des études supérieures, le but ultime semblant en fin de compte de passer un concours pour devenir fonctionnaire dans des domaines différents parfois.

L'aide de l'Aunocadev est de 100 euros à chacune.

- Bilan de l'opération couture 2019 : Ce fut une opération longue à mener, avec des retards importants à différents stades, qui a pris à peu près 9 mois à aboutir. Le matériel parti en janvier 2019 a été distribué en octobre 2019 en Collège technique lors d'une remise solennelle. Une vidéo montre les personnels et les élèves qui les reçoivent. Le matériel expédié se composait de 15 machines à coudre électriques ou manuelles, 25 fers à repasser, 3 ordinateurs et toutes sortes de produits de mercerie permettant la couture.

### Bilan financier 2019 :

Un tableau nous présente le solde exercice de l'Aunocadev qui s'élève à - 6802.37 Euros

En effet, la décision de suspension de l'association étant prise à priori en CA, il a été décidé de ne pas solliciter la cotisation du parrainage, pour la rentrée de l'année 2019-2020, le solde de la comptabilité nous permettant de couvrir les frais de l'année 2019/2020 sans appel à nouveaux dons.

Le bilan financier de l'Ecole Kemey couvrant les primes d'écolage, les bourses étudiantes, les arbustes achetés, les frais de fonctionnement, le salaire d'Abanaï et les indemnités des animatrices fait apparaître une dépense de 14.609 euros pour l'année.

## Qu'avons-nous fait au Nord-Cameroun depuis 17 ans et pourquoi se pose la question de suspendre l'association ?

### Qu'avons-nous fait ?

- Au Cameroun ?
  - ° Favoriser la scolarisation des filles en primaire, leur permettre de poursuivre en secondaire puis en études supérieures pour les plus motivées.
  - ° Permettre un meilleur accès à l'eau, en réhabilitant ou en construisant des puits, en approvisionnant les écoles en jarres à eau et gobelets.
  - ° Achats de livres, de bibliothèques, d'ordinateurs dans les lycées, de divers matériels en établissements techniques et de machines à coudre pour les animatrices.
  - ° en créant des latrines dans les écoles et des jardins d'école (ceux-ci n'ont pu fonctionner que quelques années).
  - ° 8661 arbustes essentiellement fruitiers ont été plantés.
  - ° en 2010, une opération « cataracte » avec la collaboration d' « Ophtalmo Sans Frontières » a pu être menée à bien et permis de soigner des personnes en grande difficulté. Des infirmiers ont été formés pour pouvoir intervenir.
  - ° Chaque année des membres du C.A .sont allés en mission, à leurs frais, pour évaluer les besoins, coordonner les actions , et rencontrer les filleules et les familles , ainsi que les membres de l'Ekol Kemey
  
- En France :
  - ° Des partenariats ont été cherchés systématiquement et des subventions obtenues auprès de différents organismes ou particuliers ( Organisation Internationale de la Francophonie, syndicat de l'eau de Saint Genès Champanelle, Mairie de Beaumont, Conseil départemental, députés, etc ...)
  - ° une information a été apportée dans différents établissements scolaires : écoles d'Orléat, collèges d'Aigueperse et de Beaumont, lycée Ampère à Lyon.  
Au sujet du lycée Ampère de Lyon, Madame Odile Gasquet, professeur dans ce lycée prend la parole. Pendant 5 ans, des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> se sont impliqués pour pouvoir financer chaque année, la scolarité d'une filleule sur 4 années de collège. Un échange de lettres était possible par l'intermédiaire d'un classeur qui a pu être acheminé chaque fois grâce à des personnes en mission ou par d'autres se rendant au Cameroun. Parler d'autres conditions de vie ou de scolarité était très formateur pour ces jeunes collégiens, le sujet du terrorisme de Boko Haram a été aussi abordé.

Des photos de missions sont passées et nous rendons hommage à Jeanne Françoise Vincent, fondatrice de l'association, Olivier Debatisse, trésorier et Alain Fontaine, tous trois disparus et tellement investis dans leurs engagements.

### Qu'est-ce qui nous amène à envisager la suspension de l'association Aunocadev ?

Il est impossible de se rendre au Cameroun depuis 2012. Nous rencontrons des difficultés permanentes pour avoir les informations nécessaires à nos prises de décision depuis la France.

L'Ecole Kemey ne fonctionne plus vraiment et on ne sait pas comment conjurer cet immobilisme. Les missions étaient un formidable moment de travail collectif, de prises de décisions, et la communication uniquement par mail et réseaux sociaux n'est pas suffisante .

Par ailleurs, nous nous sommes rendus compte que la plupart de nos actions se limitaient à un seul village, et que nous n'arrivions pas à faire passer nos recommandations diverses, les confrontations d'idées et les encouragements ne pouvant pas être aussi efficaces par mail que de vive voix !

Nous avons aussi des difficultés à connaître les débouchés scolaires pour les filles et vraiment évaluer l'impact de notre action de ce point de vue.

Notre CA a été aussi durement éprouvé ces dernières, les nouveaux donateurs sont rares...

C'est donc avec une certaine amertume que la décision du C.A de septembre 2019 était de suspendre l'association et de ne pas faire de collecte de fonds pour l'année à venir.

La secrétaire, Jocelyne Brondel, évoque les débuts de l'association : définir les objectifs, établir les statuts, trouver une banque « raisonnable » pour nos faibles moyens.

L'association naissait officiellement le 26 novembre 2003 et la publication au J.O. paraissait le 27 décembre 2003. J. Vincent est partie en mission en février 2004 au Cameroun, revenant avec la connaissance de priorités. La première A.G. s'est tenue le 26 mars 2004.

Au Cameroun, il a fallu plusieurs mois pour que naisse l'Ecole Kemey partenaire. Durant l'année scolaire débutante 2004- 2005, 150 fillettes méritantes ont été soutenues, et les écoles choisies l'ont été par tirage au sort : 4 écoles publiques et une école privée.

En septembre 2004, l'association compte 23 adhérents et le budget est de 1400 euros.

La présidente, Brigitte Roelens précise que la mise en sommeil d'une association nécessite une déclaration à la Préfecture mais n'implique pas de frais supplémentaires. Dans ce cas, se pose la question : que devient la trésorerie restante ? La mettre en sommeil également ou la transmettre à d'autres associations caritatives ?

Mary Oliviero nous apporte les différents éléments de réflexion pour éclairer le dilemme.

Tout d'abord, notre première idée était d'acheter des livres pour les écoles avec cette somme restante. Mais de loin, difficile de savoir quelles sont les priorités, il aurait fallu pouvoir communiquer directement avec les enseignants et les parents, d'élèves, ce qui n'est pas possible. Nous n'avons pas eu de retour suffisamment motivé pour nous permettre de trancher. De plus, nous avons conscience que l'on n'aurait pas eu la possibilité de vérifier la pertinence des choix.

Nous ne pouvons pas non plus compter sur l'aide des étudiantes.

Trois associations caritatives ont attiré notre attention :

- « Ophtalmo sans frontières » avec laquelle des actions ont été menées et qui nous avait apporté une aide appréciable. Gibert Serpin donne des informations complémentaires au sujet de cette association.
- « L'association goutte à goutte » qui exerce au Nord Cameroun, est impliquée dans des soutiens à l'éducation, la santé, la recherche d'eau potable ou l'entretien de puits, la population faisant preuve de participation active. J.F.Vincent considérerait cette association comme sérieuse et avait eu des contacts avec sa fondatrice, Anne Carole Scalbert.
- La fondation « berceaux d'Afrique », qui met des programmes d'éducation des filles au Bénin. Chantal De Montard explique que cette association a été prise à l'initiative d'un ingénieur agronome en 2005 et comment elle fonctionne. Elle commente des photos montrant l'activité de l'association.

Diverses questions sont posées :

- - Ne peut-on pas différer cette décision ? La réponse s'appuyant sur le fait qu'aucun autre élément favorable n'apparaît, il ne sert à rien de repousser l'échéance sachant qu'il devient difficile de contrôler la situation.
- Xavier de Montard signale qu'une association « Auvergne Solidarité Internationale » pourrait plus tard faire revivre Aunocadev ultérieurement quand les conditions seront plus favorables.
- Michel Daucher privilégierait une association telle que « goutte à goutte », axée au Cameroun sur l'éducation des filles.
- Une mise aux voix est faite pour savoir quelles décisions prendre. Une majorité des membres se prononce pour la suspension de l'Aunocadev et pour une répartition égale de la somme restante aux trois associations

La présidente clôt la soirée en remerciant une fois de plus chacun pour son implication et sa fidélité.

La secrétaire : Jocelyne Brondel